

171 J - Fonds Charles Chalté

Né à Metz en 1899, Charles Chalté fait partie des Mosellans expulsés par les autorités d'occupation en 1940 et arrive à Digne en septembre 1940. Il travaille alors à la préfecture des Basses-Alpes au service des réfugiés et exerce en parallèle l'activité de secrétaire du comité départemental du Groupement d'entraide des réfugiés d'Alsace et de Lorraine (GERAL), le comité central étant situé à Clermont-Ferrand.

Ses archives sont composées de pièces produites dans le cadre de ses fonctions à la préfecture et de pièces reflétant son activité de recensement et d'aide des réfugiés alsaciens-lorrains au sein du GERAL. L'élément le plus remarquable du fonds Chalté est un fichier composé de près de 2000 fiches individuelles recensant les réfugiés alsaciens-lorrains arrivés dans le département des Basses-Alpes entre 1939 et 1943. Ces réfugiés sont essentiellement des habitants expulsés par les Allemands des départements de Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en 1940.

Les documents ont été rapportés par Charles Chalté en Moselle à la libération. Conservés dans une maison familiale, ils ont été donnés par ses descendants.

1939 - 1995

171J1

Fichier des réfugiés alsaciens-lorrains dans les Basses-Alpes.

Ces fiches indiquent les nom et prénom du nouvel arrivant, sa date et son lieu de naissance, sa religion (seulement si l'individu est catholique) sa date et son lieu d'arrivée dans le département, sa nationalité, sa profession, la date de son départ des Basses-Alpes et sa destination le cas échéant. Certaines fiches comportent des informations supplémentaires sur la situation familiale de l'individu : nom et prénom du conjoint et des enfants, date et lieu de naissance, date de décès. Ces fiches dactylographiées ont été pour certaines enrichies de mentions manuscrites postérieures.

1939 - 1995

171J2

Délégation pour le rapatriement et l'assistance (Regia delegazione per il rimpatrio e l'assistenza), basée à Digne : correspondance.

La délégation faisait partie de la Commission italienne d'armistice avec la France (Commissione italiana di armistizio con la Francia), installée à Turin après la signature de l'armistice, le 24 juin 1940, mais qui possédait de nombreuses antennes locales dans le sud-est de la France. Ce petit dossier a été emporté par Charles Chalté pour une raison qui nous est inconnue ; peut-être était-il mêlé fortuitement à ses papiers personnels dans son bureau de la préfecture.

1940 - 1943

171J3

Groupement d'entraide des réfugiés d'Alsace et de Lorraine (GERAL) : rapports, procès-verbaux, étude statistique et qualitative.

Procès-verbal de la réunion du comité central (22 novembre 1941). Rapport de M. Crépieux, vice-président du GERAL des Bouches-du-Rhône, représentant du comité central du GERAL auprès des Quakers américains (23 novembre 1941). Procès-verbal de l'assemblée générale du comité central (16 mai 1942). Procès-verbal de l'assemblée générale du comité central (15 mai 1943). Rapport sur l'activité du comité central et des sections départementales du groupement d'entraide des réfugiés d'Alsace et de Lorraine à Clermont-Ferrand pendant la période du 1er avril 1942 au 31 mars 1943 (présenté à l'assemblée générale du 15-16 mai 1943).

Journaux, correspondance et étude : « L'arrivée et l'installation des expulsés d'Alsace et de Lorraine » : tableaux statistiques, dénombrements, étude qualitative.

1940 - 1943

171J4

Groupement d'entraide des réfugiés d'Alsace et de Lorraine : correspondance. Service des réfugiés de la préfecture des Basses-Alpes : correspondance.

1940 - 1942